

Collection Devenir chercheurE

Guide pratique à l'intention des étudiants des sciences humaines et sociales

# Comment faire ?

Une collecte de données efficace et sécuritaire  
auprès des jeunes et des familles

Rachel Lépine  
Marie-Christine Saint-Jacques  
Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes  
et des familles à risque (JEFAR)

Lyne Champoux  
Geneviève Lessard  
Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence  
faite aux femmes (CRI-VIFF)



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Faculté des sciences sociales  
Centre de recherche  
sur l'adaptation des jeunes  
et des familles à risque (JEFAR)



Collection Devenir chercheurE

Guide pratique à l'intention des étudiants des sciences humaines et sociales

# Comment faire ?

Une collecte de données efficace et sécuritaire  
auprès des jeunes et des familles

Rachel Lépine  
Marie-Christine Saint-Jacques  
Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes  
et des familles à risque (JEFAR)

Lyne Champoux  
Geneviève Lessard  
Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence  
faite aux femmes (CRI-VIFF)



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Faculté des sciences sociales  
Centre de recherche  
sur l'adaptation des jeunes  
et des familles à risque (JEFAR)

La collection Devenir chercheurE est constituée d'outils pédagogiques qui visent à soutenir la formation à la recherche des étudiants gradués en sciences sociales. Elle est produite par le Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR), sous la direction de Marie-Christine Saint-Jacques.

Le Centre de recherche JEFAR est un centre reconnu par la Commission de la recherche de l'Université Laval, dont une des équipes de recherche est subventionnée par le programme de soutien aux équipes de recherche du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC).

Le Centre de recherche JEFAR remercie l'École de service social du soutien financier pour la réalisation de ce document.

Ce guide a été développé en collaboration avec le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) spécifiquement en raison de l'expertise commune des deux centres (CRI-VIFF et JEFAR) dans la collecte de données auprès des populations à risque pour lesquelles les considérations des enjeux éthiques et de sécurité sont très importants.

*Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.*

Dépôt légal : juin 2011  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN-13 978-2-89497-084-3

**Production et diffusion**

Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR)  
1030 Avenue des Sciences humaines  
Pavillon Charles-De Koninck, local 2458  
Université Laval  
Québec, (Qc)  
G1V 0A6  
Téléphone : (418) 656-2674  
Télécopieur : (418) 656-7787  
Site Web: [www.jefar.ulaval.ca](http://www.jefar.ulaval.ca)

# Table des matières

<b>Présentation du document</b> .....	<b>7</b>
<b>1. Étapes préliminaires</b> .....	<b>9</b>
<b>2. Recrutement</b> .....	<b>10</b>
<i>Sollicitation et recrutement des participants</i> .....	11
<i>Lieux de recrutement des participants</i> .....	12
<i>Le milieu scolaire</i> .....	12
<i>Le milieu des services sociaux</i> .....	13
<i>Les organismes communautaires</i> .....	14
<i>Les centres de la petite enfance (CPE)</i> .....	15
<i>Autres lieux de recrutement</i> .....	15
<b>3. Collecte de données</b> .....	<b>18</b>
<i>Avant la rencontre</i> .....	19
<i>L'entrevue</i> .....	20
<i>Avec les parents ou les adultes</i> .....	21
<i>Avec les tout-petits de 0-5 ans</i> .....	21
<i>Avec les enfants de 6-12 ans</i> .....	22
<i>Avec les adolescents de 13-17 ans</i> .....	22
<b>4. Les compensations aux participants</b> .....	<b>24</b>
<b>5. Quelques situations particulières</b> .....	<b>26</b>
<i>Les situations qui créent un malaise</i> .....	26
<i>Les situations à risque</i> .....	26
<b>Annexe 1 - Exemple de consignes données aux interviewers</b> .....	<b>29</b>
<b>Annexe 2 - Conseils aux interviewers-euses des enfants de 6 à 12 ans</b> .....	<b>31</b>



## **Présentation du document**

Ce guide est un outil pratique développé pour accompagner les étudiants qui ont à réaliser un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat impliquant un recrutement et une collecte de données auprès des jeunes et des familles. Il se veut un complément aux cours de méthodologie de recherche en sciences sociales, au travail d'encadrement du directeur de recherche et aux informations figurant sur le site des Comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval au sujet de la collecte de données auprès des sujets humains.

Les objectifs poursuivis par ce guide sont les suivants :

1. Sensibiliser les étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles à différents aspects touchant le recrutement et la collecte de données.
2. Décrire les différentes étapes pour réussir une collecte de données efficace, éthique et sécuritaire auprès des jeunes et des familles.
3. Transmettre aux étudiants les connaissances et le savoir-faire cumulés par les chercheurs, les professionnels de recherche et les étudiants du Centre de recherche JEFAR et du CRI-VIFF dans la réalisation de recherches auprès des populations générales et auprès des jeunes et des familles à risque.

## IMPORTANT

---

Tous les projets de recherche qui font appel directement ou indirectement à des sujets humains, que ce soit par le biais d'entrevues, de questionnaires, par l'observation de comportements humains, par l'utilisation d'une banque de données (statistiques ou autres) qui pourrait contenir des renseignements nominatifs permettant d'identifier des personnes, ou par la consultation d'un dossier (scolaire, médical, psychosocial ou autre), doivent être soumis à un comité d'éthique.

La plupart des projets qui impliquent des sujets humains nécessitent une évaluation par un comité d'éthique. Seules quelques situations en sont exemptées et elles doivent rencontrer des critères très précis. Les critères d'exemption sont présentés un peu plus loin dans le document.

À l'Université Laval, les Comités d'éthique ne refusent l'approbation d'aucun projet. Ils privilégient plutôt de faire des recommandations aux chercheurs et aux étudiants afin que leur projet rencontre les critères éthiques qui guident les travaux des Comités. Par contre, si le recrutement de participants est initié avant l'émission du certificat d'éthique, les Comités ne sont pas autorisés à approuver le projet, car cela irait à l'encontre de leur mandat.

---



## 1. Étapes préliminaires

Avant d'entreprendre le recrutement de participants, vous devriez avoir :

- discuté de votre projet avec votre directeur de recherche
- choisi la méthodologie
- déterminé le nombre de participants visé (de façon réaliste)
- choisi ou élaboré les outils de collecte (grille d'entrevue, grille d'observation, questionnaire)
- déterminé où, quand et comment recruter les participants
- déterminé les critères d'inclusion et d'exclusion des participants
- produit les documents de recrutement (lettre aux parents, formulaire de consentement, annonce, affiche...)
- déposé votre projet pour approbation à la direction de programme et à la Faculté des études supérieures
- obtenu le certificat d'éthique approuvé et délivré par l'un des trois Comités sectoriels d'éthique de la recherche de l'Université Laval (CÉRUL)<sup>1</sup>, ou l'approbation d'un autre comité d'éthique de la recherche (CER) d'un établissement affilié à l'Université Laval.

Pour obtenir de l'aide en vue de l'obtention de l'approbation de votre projet à un comité d'éthique, référez-vous au document *Comment faire une demande d'approbation pour un projet de mémoire de maîtrise ou de thèse de doctorat aux Comités d'éthique de la recherche de l'Université Laval* disponible gratuitement en version électronique sur le site Web du Centre de recherche JEFAR au [www.jefar.ulaval.ca](http://www.jefar.ulaval.ca).

---

<sup>1</sup> Comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval, [www.cerul.ulaval.ca](http://www.cerul.ulaval.ca).

## 2. Recrutement

Le recrutement comprend toute activité ou document qui fait la promotion d'un projet de recherche en vue de solliciter les éventuels participants : annonces verbales (soirées d'information, appels téléphoniques), écrites (affiches, annonces dans les journaux) ou électroniques (listes électroniques de distribution, annonces sur des sites Web). Rappelez-vous qu'**aucune activité de recrutement n'est autorisée avant que le projet n'ait reçu l'approbation finale du comité d'éthique.**

La recherche auprès des jeunes et des familles implique parfois un processus long et laborieux. Il est important de la planifier avec souplesse et d'accepter que des modifications soient nécessaires en cours de route.

Le plus souvent, le recrutement des participants se fait sur une base volontaire. Il faudra donc solliciter, mais aussi convaincre les personnes de l'importance de leur collaboration. Plusieurs personnes acceptent de collaborer à une recherche par engagement personnel afin de venir en aide à d'autres personnes, pour donner leur point de vue ou, plus simplement, contribuer à l'avancement des connaissances. Pour certains, il s'agit d'une occasion de partager, individuellement ou en groupe, en toute confidentialité, à leur histoire personnelle et familiale et aux événements et contextes qui ont marqué leur expérience personnelle. Pour d'autres, il s'agit d'une occasion de pouvoir venir en aide à d'autres personnes susceptibles de vivre les

mêmes difficultés ou de donner leur point de vue afin d'améliorer les services. Dans tous les cas, les avantages (comme les inconvénients) doivent être précisés dans les documents de sollicitation des participants.

Les modalités de recrutement varient selon les objectifs et selon la population à rejoindre. Par exemple, ces modalités sont très différentes selon que l'on s'adresse à une population ciblée (jeunes en milieu scolaire, jeunes suivis en protection de la jeunesse, enfants exposés à la violence, enfants suivis en milieu hospitalier, etc.) ou à la population en général. Dans le premier cas, il faudra obtenir la permission des institutions ou des établissements concernés. Dans le second cas, le défi sera de rejoindre le plus largement possible la population visée (annonces dans les journaux, sollicitation par courriel, par téléphone, etc.).

Bien sûr, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat, les étudiants peuvent restreindre la taille de leur échantillon. La taille de l'échantillon sera déterminé en fonction des objectifs de l'étude et, surtout, la nature des ressources disponibles pour pouvoir la réaliser. Dans tous les cas, discutez de cette question avec votre directeur de recherche, il saura vous orienter.

### Trucs du métier

Les populations étudiées peuvent appartenir à des groupes marginalisés et, selon certaines thématiques de recherche, démontrer de la méfiance à l'égard d'un projet de recherche. Les étudiants membres de centres, d'équipes ou de groupes de recherche peuvent souvent profiter d'un soutien de la part des chercheurs et des professionnels de recherche pour l'établissement des contacts auprès des milieux de pratique. N'hésitez pas à les contacter !

### Sollicitation et recrutement des participants

La sollicitation et le recrutement des participants est une étape très importante. Les étudiants qui doivent réaliser une collecte de données auprès de sujets humains veilleront à ce que les critères de participation respectent, notamment, l'autonomie des participants, l'obtention de leur consentement libre et éclairé, l'équilibre entre les avantages et les inconvénients encourus par la participation à la recherche, le respect de la vie privée et des renseignements personnels. Plus spécifiquement, la rédaction des affiches, annonces, dépliants ou autres formes de documents écrits utilisés pour le recrutement de participants nécessite une attention particulière :

- la publicité doit minimalement comporter les éléments suivants : le titre et le but de la recherche, les critères de sélection des participants, une brève description de ce qui est attendu des participants, le nom du chercheur responsable et ses coordonnées ou

les coordonnées de la personne à joindre pour information, le numéro d'approbation du projet par le comité d'éthique ainsi que la date à laquelle l'approbation a été émise;

- la publicité doit mettre l'accent sur l'objet de la recherche et non sur les compensations, s'il y a lieu;
- des mesures doivent être prises pour assurer l'anonymat des participants pressentis et la confidentialité des renseignements recueillis.

Toutes ces mesures doivent avoir fait l'objet au préalable d'une approbation par le comité d'éthique.

Voici un exemple d'annonce parue dans un média écrit de la grande région de Québec et qui visait à rejoindre des parents et des beaux-parents ayant déjà vécu au sein d'une famille recomposée.

ÉTUDE SUR LES EX-FAMILLES RECOMPOSÉES	
<p>Nous sommes à la recherche de PÈRES, EX-BEAUX-PÈRES, MÈRES, EX-BELLES-MÈRES <b>ayant déjà vécu au sein d'une famille recomposée</b> pour participer à un projet de recherche.</p> <p><b>Critères :</b> Avoir vécu au moins un an en famille recomposée. Cette expérience n'a pas duré plus de 5 ans.</p> <p><b>Participation :</b> Une rencontre d'une durée d'environ une heure trente à deux heures à l'endroit qui vous convient et au moment de votre choix.</p>	<p><b>Avantages :</b> Une occasion de réfléchir, individuellement et en toute confidentialité, à votre histoire personnelle et familiale et aux événements et contextes qui ont marqué votre expérience de parent ou de beau-parent. La possibilité de recevoir les résultats de cette recherche.</p> <p>Un montant de 25\$ vous sera remis afin de compenser les frais encourus par votre participation.</p>
<p><b>Pour participer :</b> Rachel Lépine (418) 656-2131 poste 4512 ou <a href="mailto:Rachel.Lepine@jefar.ulaval.ca">Rachel.Lepine@jefar.ulaval.ca</a>            Étude approuvée par le comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval, le 23 février 2007 (n°. d'approbation 2007-025).</p>	



## Lieux de recrutement des participants

Bien que toute démarche visant à solliciter directement des sujets pour participer à un projet de recherche soit strictement interdite avant d'avoir obtenu l'approbation du comité d'éthique, les démarches préalables au recrutement (ententes avec des directions d'écoles, centres jeunesse, centres de santé et de services sociaux (CSSS), responsables d'organismes communautaires ou autres établissements, etc.), peuvent être initiées avant ou pendant l'examen éthique d'un projet. Ceci permettra au chercheur de s'assurer que le recrutement sera autorisé ou réalisable.

## Le milieu scolaire

Direction de l'école : obtenir la permission de la direction ou du conseil d'établissement pour avoir l'accord des parents pour la passation d'un questionnaire, en classe ou à la maison.

Avant de pouvoir contacter directement les parents et l'enfant, il faudra adresser une lettre en bonne et due forme à la direction de l'établissement pour obtenir l'autorisation de solliciter la participation de parents et d'enfants à un projet de recherche. La lettre devra comprendre toutes les informations nécessaires pour que le conseil d'établissement (ou le conseil d'administration selon le cas) puisse prendre une décision éclairée.

- En quoi consiste le projet de recherche ?
- Qui est sollicité par le projet ?
- Qu'est-ce qui est demandé à l'école ?
- Qu'est-ce que la participation de l'école à ce projet de recherche leur apportera ? (ex. : un court résumé des résultats acheminé à la direction de l'école, une présentation des résultats aux enseignants)

La sollicitation de parents et d'enfants à un projet de recherche en milieu scolaire se fait souvent via le sac d'école de l'enfant. L'enfant transmet à ses parents un formulaire de recrutement sur lequel le parent donnera son accord ou non à la possibilité d'être joint par téléphone ou par un autre moyen, par l'équipe de

recherche (ou par l'étudiant-chercheur). Il indiquera sur le formulaire s'il souhaite participer à ce projet de recherche et/ou s'il autorise la participation de son enfant. Ce formulaire devra être signé par le parent de même que par le jeune (s'il s'agit de sa participation), puis retourné à l'école, selon le cas.

Il faut prévoir également des mécanismes pour recueillir les formulaires de sollicitation ou les formulaires de consentement, le cas échéant (ex. retour d'une enveloppe-réponse au secrétariat de l'école ou retour d'une enveloppe pré-adressée et préaffranchie directement au chercheur). Votre recrutement devra perturber le moins possible les activités courantes de l'établissement et ne pas demander de travail supplémentaire aux enseignants ni au personnel de secrétariat.

Si vous désirez seulement poser des affiches ou publier une annonce dans le journal étudiant, vous pouvez utiliser le service des activités socioculturelles de l'établissement scolaire ou encore demander la collaboration des travailleurs sociaux ou d'autres professionnels non enseignants. Règle générale, ces professionnels sauront vous guider afin que vous puissiez avoir accès au babillard ou au journal étudiant.

### **Exemple de recrutement**

*Dans le cadre d'une étude réalisée par des chercheurs du Centre de recherche JEFAR en 2006, plus de 11 000 jeunes et familles ont été sollicités par l'entremise de 53 écoles primaires de la région de Québec et des alentours. Résultat : un échantillon final de 268 jeunes et familles correspondant aux critères de la recherche. Le recrutement des participants peut demander plusieurs mois de travail avant d'atteindre l'échantillon souhaité. Mieux vaut vous préparer à l'avance, surtout si votre sujet de recherche est rare et singulier. La taille des échantillons doit être établie de manière réaliste et tenir compte des ressources auxquelles l'étudiant a accès.*

## Trucs du métier

Au cours des dernières années, certaines écoles primaires et secondaires de la région de Québec ont été beaucoup sollicitées. Afin d'éviter d'essuyer un refus ou de rencontrer de la résistance, renseignez-vous sur le degré de «popularité» des écoles et choisissez plutôt des endroits moins courus : plus loin du centre-ville, école plus petite, etc.

### Le milieu des services sociaux

#### Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire

Si vous souhaitez entreprendre un projet de recherche au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire (CJQ-IU), notez qu'il y a des répondants à la recherche qui peuvent vous aider dans votre recrutement auprès des usagers. De plus, le CJQ-IU a son propre comité d'éthique de la recherche (CER). Avant d'entamer le processus de recrutement, votre projet devra être approuvé par le comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'établissement et par le comité de coordination à la recherche. Pour être admissible, le projet de recherche doit être en lien avec la clientèle et la mission de l'établissement et être accepté par les autorités en place.

Pour en savoir plus :

[www.centrejeunessedequébec.qc.ca/institut/](http://www.centrejeunessedequébec.qc.ca/institut/)

#### Centres de santé et de services sociaux de la région de Québec

Comme pour les centres jeunesse, il est également possible de réaliser un projet de recherche dans les établissements des centres de santé et de services sociaux, soit ceux de la Vieille-Capitale, de Québec-Nord, du Grand-Littoral et de Portneuf. Vous devrez cependant obtenir les autorisations requises qui régissent le cadre réglementaire pour les activités de recherche, sous la responsabilité du CSSS de la Vieille-Capitale (CSSSVC), établissement désigné pour ces quatre territoires. Le CSSS de la Vieille-Capitale a aussi son propre comité d'éthique de la recherche (CER). Les autorisations requises varient toutefois selon la nature de la recherche (ex. une demande d'accès aux dossiers des usagers, un projet de recherche faisant appel à la participation de la clientèle ou du personnel des CSSS). Il se peut également que vous ayez à soumettre une demande d'approbation à plus d'un comité d'éthique, par exemple à l'Université Laval et au CER de l'établissement, notamment dans le cas de clientèle mineure ou

inapte. Voici à ce sujet les particularités inscrites sur leur site Web en 2010.

- *Les projets de recherche faisant appel à la participation de clientèle mineure ou inapte doivent être soumis au comité d'éthique de l'Université Laval.*
- *Les projets de recherche faisant appel soit à la participation de la clientèle, soit à la participation du personnel du CSSS de la Vieille-Capitale, du CSSS de Québec-Nord, du CSSS du Grand-Littoral ou du CSSS de Portneuf doivent être soumis au comité d'éthique de la recherche du CSSS de la Vieille-Capitale.*
- *Les projets de recherche qui requièrent l'accès à des dossiers d'usagers doivent être soumis au directeur des services professionnels et hospitaliers de l'établissement concerné.*
- *Tous les autres projets de recherche, c'est-à-dire ceux qui ne nécessitent ni la participation de la clientèle, ni celle du personnel, ni l'accès au dossier doivent être soumis au directeur général adjoint de l'établissement concerné.*

À la suite des demandes formelles à la direction du ou des CSSS, vous avez intérêt à rencontrer les intervenants qui seront directement concernés par le recrutement. Un intervenant qui a rencontré la personne qui fait la recherche et qui en comprend l'utilité sera plus enclin à collaborer malgré un emploi du temps chargé. Une courte visite pendant une réunion d'équipe pourrait faciliter la suite des choses.

Pour en savoir plus :

[www.csssvc.qc.ca](http://www.csssvc.qc.ca)

## Les organismes communautaires

Les organismes communautaires peuvent constituer d'excellents milieux pour le recrutement, notamment pour des sujets ou des problématiques spécifiques (jeunes, familles, loisirs, santé mentale, alcoolisme et toxicomanie, gangs de rue, violence conjugale, immigration, personnes handicapées). De plus, les intervenants qui y travaillent savent mieux que quiconque comment rejoindre et approcher leur clientèle. Ces derniers peuvent donc jouer un rôle d'intermédiaires entre vous et les personnes que vous désirez rejoindre. Par exemple, ces intervenants peuvent informer les personnes de l'existence du projet de recherche et leur transmettre une lettre de recrutement. Dans ce cas, ce sont les participants eux-mêmes qui prendront contact avec la personne responsable du recrutement. Dans d'autres cas, si la situation l'exige, les intervenants peuvent demander l'autorisation de transmettre les coordonnées des personnes au responsable du recrutement. Si l'autorisation est donnée, l'intervenant remettra au participant pressenti une lettre expliquant les objectifs de la recherche et l'informant qu'il sera contacté au cours des prochains jours. Dans tous les cas, il est important de préciser sur la lettre de recrutement que, quelle que soit la décision des participants, celle-ci n'aura aucun effet sur les services qu'ils recevront auprès de l'organisme.

Le champ d'action des organismes communautaires est très vaste. Voici une liste d'activités qui les caractérisent et qui peut vous aider dans la recherche de participants.

### Aide et entraide

- organismes en alco-toxicomanie;
- organismes de familles monoparentales;
- Grands Frères et Grandes Soeurs;
- sociétés d'Alzheimer;
- organismes pour personnes handicapées
- aide aux devoirs (jeunes).

### Sensibilisation, promotion et défense des droits

- organismes de défense des droits en santé mentale;

- organismes pour personnes handicapées.

### Milieu de vie et soutien dans la communauté

- maisons de jeunes;
- centres de femmes;
- maisons de la famille;
- CALACS (centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel);
- ressources intervenant auprès des hommes violents;
- groupes d'intervention en matière de suicide.

### Organismes d'hébergement

- organismes d'hébergement pour les jeunes;
- organismes d'hébergement pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale;
- organismes d'hébergement pour les femmes violentées et en difficulté, pour les jeunes ou autres clientèles.

*(Source : Programme de soutien aux organismes communautaire, ministère de la Santé et des Services sociaux, 2010).*

Les centres de recherche ont souvent établi des partenariats avec des organismes de la communauté. Par exemple, le Centre de recherche JEFAR entretient des liens avec deux importantes fédérations : la Fédération des familles d'accueil du Québec (FFAQ) qui regroupe les associations régionales de familles d'accueil du Québec et la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO). Le CRI-VIFF, de son côté, travaille en étroite collaboration avec des organismes qui oeuvrent auprès des femmes, des hommes et des enfants touchés par la violence familiale et la violence faite aux femmes. Ces partenariats peuvent constituer des opportunités intéressantes pour les étudiants.

Pour en savoir plus :

- [www.ffaq.ca](http://www.ffaq.ca)
- [www.fafmrq.org](http://www.fafmrq.org)
- [www.criviff.qc.ca](http://www.criviff.qc.ca) sous Membres/partenaires

### **Les centres de la petite enfance (CPE)**

Pour rejoindre les très jeunes enfants et leurs parents, les CPE en installation peuvent être un bon lieu de recrutement. Vous devez d'abord obtenir l'autorisation de la directrice pour solliciter les parents. Une fois l'autorisation obtenue, vous pourrez généralement demander qu'un document expliquant la recherche soit déposé dans les casiers des enfants du groupe d'âge visé ou qu'une affiche soit posée sur le babillard. Les parents intéressés à participer pourront vous contacter directement.

Si vous désirez observer les enfants sur place, il sera important de rencontrer les éducatrices des groupes concernés avant de lancer l'opération de recrutement, de façon à vous assurer leur collaboration.

### **En terminant...**

Les intervenants sont souvent sollicités pour participer au recrutement de projets de recherche. Il convient d'en tenir compte. Si le projet est pertinent, peu exigeant pour eux et s'il tient compte de leur réalité, avec un peu de chance, le recrutement devrait bien se passer. Bref, soyez optimiste, persévérant et réaliste!

### **Autres lieux de recrutement**

#### **Accès aux membres de la communauté universitaire**

À l'Université Laval, lorsqu'un projet de recherche le justifie, le recrutement de participants peut être effectué par l'entremise de listes de courriels. Ce mode de communication permet de solliciter diverses catégories de personnes faisant partie de la communauté universitaire, par exemple, tout le personnel (près de 11 000 personnes en poste, incluant les auxiliaires de recherche et d'enseignement) et tous les étudiant(e)s (quelque 45 000 étudiants). Un potentiel considérable pour faire connaître votre projet de recherche !

Voici la procédure à suivre :

1. transmettez le message, tel qu'il sera acheminé aux destinataires, au responsable des listes à l'adresse suivante : [securite@rec.ulaval.ca](mailto:securite@rec.ulaval.ca);
2. lorsque vous ferez votre demande d'autorisation, mettez en copie conforme votre directeur de projet afin qu'il soit au courant de votre démarche;
3. mettez également en copie conforme le comité d'éthique ([cer@vrr.ulaval.ca](mailto:cer@vrr.ulaval.ca)), et ce, même si votre projet a déjà été approuvé par le CERUL. Le comité pourra alors vérifier la conformité de votre courriel avec le protocole de recrutement ayant été approuvé;
4. dans le cadre d'un projet de recherche, il est impératif que le numéro d'approbation ou de référence soit clairement indiqué dans votre courriel (idéalement au début de votre message);
5. indiquez avec quelle adresse de courriel vous allez transmettre votre message (les adresses Hotmail, Gmail, Yahoo, etc., ne sont pas acceptées);
6. précisez la catégorie de personnes auxquelles vous souhaitez transmettre votre message (étudiants, employés ou autre catégorie).

Faites un effort afin de bien identifier vos destinataires (professeurs, chargés de cours, professionnels de recherche, auxiliaires de recherche et d'enseignement, personnel administratif, employés de soutien, étudiants).

Note : cette procédure s'applique même si votre projet de recherche a été approuvé par un comité d'éthique externe (ex. centre hospitalier ou de recherche affilié externe).

---

Lorsque le comité d'éthique aura approuvé votre message, le responsable des listes vous fera parvenir la procédure à suivre ainsi que l'adresse de courriel (ou les adresses de courriel) à utiliser. Normalement, le délai de réponse varie de un à trois jours ouvrables dépendamment du nombre et de la complexité des demandes à traiter.

Restrictions : En période d'examen, à la fin de chaque trimestre, aucune sollicitation n'est permise auprès des étudiants.

### **Banques de données**

Dans le domaine enfance, famille, jeunesse, plusieurs banques de données, accessibles aux étudiants, sont disponibles et peuvent vous être utiles et profitables. Quoiqu'il ne s'agisse pas à proprement parler de recrutement, l'accès aux banques de données peut être une option pour la réalisation de votre recherche. Par exemple, au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire (CJQ-IU), le projet PIBE (Plate-forme informationnelle pour le bien-être de l'enfant) est un projet de standardisation et de validation de données cliniques à des fins de recherche. PIBE constitue une banque de données dénominalisées sur les clientèles et les services offerts dans les centres jeunesse du Québec. L'objectif de ce projet est de permettre une utilisation de données fiables afin de mieux comprendre et éclairer la pratique auprès des jeunes en difficulté et de leur famille.

Au CJQ-IU, il existe certains programmes de soutien financier pour les étudiants qui souhaitent utiliser ces données ou encore réaliser un autre type de recherche dans le cadre d'un projet de mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat. Pour être admissible, le projet doit être en lien avec la programmation scientifique. Les candidats doivent également réaliser leur projet sous la supervision d'un chercheur membre du groupe scientifique du CJQ-IU et s'engager à diffuser les résultats de leurs travaux.

Pour en savoir plus :  
[www.centrejeunessedequbec.qc.ca/institut/](http://www.centrejeunessedequbec.qc.ca/institut/)

### **Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales**

Le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) offre aux chercheurs et aux étudiants l'accès aux données détaillées des enquêtes de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec, notamment à l'étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) et à l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ). Le Centre offre également des espaces, des équipements et un service de soutien professionnel et technique pour exploiter ces données. Un programme de bourses et de financement pour les étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles est aussi disponible.

Les procédures d'accès sont cependant régies par des règles très formelles et rigides (formulaires, demandes d'accès, comités d'examen). Il faut prévoir également des délais pour l'approbation des projets.

Pour en savoir plus :  
[www.ciqss.umontreal.ca](http://www.ciqss.umontreal.ca)



**Qu'est que l'ELNEJ?**

«L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) est une étude à long terme sur les enfants canadiens qui permet de suivre leur croissance et leur bien-être de la naissance au début de l'âge adulte. L'enquête a été conçue pour recueillir des renseignements sur les facteurs qui influent sur le développement social et émotionnel ainsi que sur le comportement des enfants et des jeunes. Elle permet en outre de suivre les conséquences de ces facteurs sur leur développement au fil du temps».

Source : Statistique Canada. [www.statcan.gc.ca/](http://www.statcan.gc.ca/)

**Qu'est que l'ELDEQ?**

«L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ), financée principalement par le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) durant sa première phase, a été conçue pour améliorer notre connaissance du développement des enfants. Son principal objectif est d'identifier les facteurs qui, mis en place pendant la petite enfance, contribuent à l'adaptation sociale et à la réussite scolaire des petits Québécois».

Source : Institut de la statistique du Québec.  
[www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/](http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/)

### 3. Collecte de données

Il existe différentes façons de faire une collecte de données : par la poste (de moins en moins répandu), lors de rencontres individuelles ou en groupe, par observation, par sondage. Au cours des dernières années, de plus en plus de projets de recherche (mémoires de maîtrise ou thèses de doctorat) se réalisent par le biais de sondage en ligne, par exemple, via SurveyMonkey, un logiciel de sondage en ligne et d'enquête. Les options de base du logiciel sont gratuites (10 questions et 100 réponses gratuites), mais les fonctions avancées et les options personnalisées sont disponibles à un coût mensuel ou annuel. La popularité croissante de ce type de sondage est liée à une utilisation facile (permet de créer des questionnaires), à la qualité des données recueillies (pourcentage d'erreurs moindre) et à l'accessibilité aux résultats en temps réel (on peut en effet consulter en tout temps via un serveur les résultats du sondage). Si les avantages des sondages en ligne sont nombreux (faible coût, facilité d'accès, résultats sous formes de graphiques, etc.), ils exigent cependant que tous les participants aient accès à une adresse de courriel pour pouvoir participer. De plus, les sondages en ligne nécessitent de nombreux rappels et les taux de réponse peuvent varier de 0% à 90%, se situant autour de 15% à 20% selon le type de clientèle et la constitution de l'échantillon (aléatoire ou non). Par exemple, chez les personnes âgées ou chez les familles ayant un faible revenu, cette stratégie de collecte de données risquerait de ne pas fonctionner (pas d'ordinateur branché sur Internet).

Dans le cas d'un sondage en ligne qui s'adresse à une clientèle familière avec l'utilisation du Web (ex. les étudiants), certains facteurs peuvent influencer le taux de réponse : la sensibilité, l'importance du thème, la longueur du sondage et la formulation des questions et des réponses.

La plupart du temps, l'administration de questionnaires ou la réalisation d'une entrevue auprès des jeunes et des familles se fait en face à face au moment et à l'endroit

#### **Exemple de recrutement**

*Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise portant sur les attitudes et les perceptions concernant l'anorexie, l'accès par courriel aux membres de la communauté universitaire aura permis de rejoindre environ 47 000 étudiants. Parmi ceux-ci, plus de 1000 ont accepté de répondre à un court questionnaire sur SurveyMonkey sur une période de deux semaines. Au départ, l'objectif de ce projet visait un total de 300 répondants. C'est donc dire que, dans ce cas, le thème de la recherche, le type de questionnaire et l'accès à tous les courriels des étudiants ont permis de dépasser largement les objectifs du recrutement, ce qui est plutôt rare dans le domaine de la recherche auprès des jeunes et des familles.*

choisi par les participants : à domicile, dans un centre de recherche, à l'école, à l'université et parfois même au restaurant. Auprès de parents ou d'ados, l'administration de questionnaires peut également se faire par le biais d'une entrevue téléphonique. Dans les deux cas toutefois, la démarche préalable sera la même : il faudra fixer un rendez-vous avec le jeune ou avec le parent.

L'administration de questionnaires au domicile des répondants offre plusieurs avantages. D'abord, cela permet au chercheur d'être en contact direct avec les personnes touchées par le sujet d'étude et de mieux comprendre leur environnement. Cela lui permet également d'établir un lien et un climat de confiance avant la passation du questionnaire et d'éviter d'avoir des données manquantes, qui peuvent causer des problèmes importants lors de l'analyse des données. Les répondants peuvent aussi se sentir plus à l'aise dans un milieu familier, diminuant ainsi le stress ressenti à l'idée de participer à une recherche.

<sup>2</sup> Pour en savoir plus sur les sondages en ligne, voici un blogue sur la recherche et les sondages : <http://blogue.som.ca/>. Sur le taux de réponse d'un sondage en ligne, voir : Dites-moi qui est votre répondant... et je vous parlerai du taux de réponse!, billet du 29 juin 2009.

Notez que la possibilité de se déplacer en voiture facilitera votre collecte de données. Étant donné le nombre parfois important de personnes à rencontrer, les distances à parcourir et les horaires souvent peu

accommodants des transports en commun les soirs et les fins de semaine, le déplacement en voiture permet d'avoir accès à un plus grand bassin de répondants.

## Trucs du métier

La recherche auprès des jeunes et des familles implique souvent de se déplacer à domicile ou dans un endroit de leur choix, au moment qui leur convient. Règle générale, les entrevues auprès des jeunes ont lieu les soirs de semaine, en fin d'après-midi ou en fin de semaine (l'heure du souper est à éviter). Il vaut mieux prévoir un rendez-vous au moins une semaine à l'avance et confirmer dans les 24 heures précédant l'entrevue. De cette façon, on risque moins de se déplacer pour rien !

Pour vous préparer aux entrevues à domicile, quelques règles de base vous éviteront bien des soucis.

### Avant la rencontre

- Établir un premier contact téléphonique avec le participant : après une courte introduction avec le parent ou le jeune (expliquez brièvement la recherche), prendre un rendez-vous et avertir qu'on va le leur rappeler la veille.
- Rappeler la veille (et parfois même une heure avant l'entrevue dans certaines situations si vous devez vous déplacer sur des dizaines de kilomètres).
- Précautions à prendre :
  - avoir un cellulaire;
  - prendre en note le numéro de téléphone (si on se perd ou si on est retard);
  - dire à quelqu'un où l'on va et pour combien de temps.

Vous trouverez, à l'annexe 1, l'exemple d'un protocole utilisé par les interviewers qui ont eu à contacter des parents dans le cadre d'une recherche portant sur les services offerts en protection de la jeunesse.

Malgré le premier contact et les rappels, il n'est pas rare de revenir bredouilles d'une tentative d'entrevue ou que le participant annule à la dernière minute. Il peut s'agir d'un oubli ou d'une urgence, mais il peut aussi arriver qu'une personne ne sache pas comment dire non. Il n'y a pas de règle claire à savoir quand lâcher prise. Si vous sentez, après quelques tentatives, qu'un participant n'a pas un réel désir de collaborer, il est préférable de cesser de le contacter et de laisser une porte ouverte en lui donnant un numéro de téléphone où vous rejoindre s'il devient disponible dans les jours ou les semaines à venir.

## Trucs du métier

Il est utile d'avoir en sa possession sa carte d'étudiant avec photo en guise de preuve d'identité.

## Expérience d'interviewer

La mère ne voulait pas venir au centre jeunesse. Je suis donc allée chez elle, mais pour rien. Rejointe le soir, elle m'a dit qu'elle m'avait oubliée; retournée le lendemain, aucune réponse, mais j'ai vu qu'une personne dans la maison regardait par la fenêtre pendant que je frappais à la porte. J'ai demandé à l'éducatrice du jeune de vérifier l'intérêt de la mère. Elle devait me rappeler, mais je n'ai eu aucune nouvelle.

## Expérience d'interviewer

J'ai eu à me déplacer au moins trois fois pour rien pour une seule entrevue à domicile. Avant chaque rendez-vous, je prenais soin de vérifier la veille la disponibilité de la mère. Toutefois, au moment du rendez-vous, personne ne répondait au domicile. Deux fois, la mère s'est excusée en me disant qu'il y avait eu une urgence avec un enfant ou bien qu'elle avait oublié. Elle me disait cependant qu'elle était toujours intéressée à participer. La dernière fois, par contre, il n'y a eu aucune explication et j'ai fini par interpréter son silence comme étant un refus. Heureusement, ce n'était pas loin de chez moi.

## Expérience d'interviewer

J'ai effectivement commencé ce samedi à faire une entrevue à domicile pour un jeune et son parent. Ce fut fort intéressant et tout s'est bien passé.

### L'entrevue

Une collecte de données efficace repose d'abord et avant tout sur la qualité du climat psychologique que l'interviewer instaure. On portera notamment attention à :

- prendre le temps de se présenter et d'établir un bon contact avec le participant ;
- lui présenter brièvement la recherche et lui demander s'il a des questions avant de commencer ; c'est le moment de faire signer le formulaire de consentement si ce n'est déjà fait, et d'obtenir aussi le consentement d'enregistrer l'entrevue, s'il y a lieu;
- une fois dans le vif du sujet, rester le plus possible centré sur le questionnaire ou le guide d'entrevue ;
- maintenir un équilibre entre les thèmes et les

questions à aborder et le besoin du répondant d'ajouter ou de commenter certaines choses ;

- si le participant est troublé par le contenu de l'échange, prendre le temps de l'écouter, puis le ramener en lui rappelant votre rôle. ATTENTION, un interviewer n'est pas un intervenant. Si vous enregistrez, n'oubliez pas de mettre l'appareil sur «pause», le temps nécessaire. Ayez toujours une liste de ressources que vous pourrez lui proposer de consulter ;
- proposer une pause ou un report si le participant manifeste de l'inconfort ou de la fatigue ;
- terminer l'entrevue en remerciant chaleureusement le participant en lui demandant s'il désire ajouter quelque chose à ce qu'il vous a déjà dit. N'oubliez pas qu'il s'agit de volontaires. Rappelez-vous que c'est un privilège d'être reçu à leur domicile.

### **Avec les parents ou les adultes**

Plusieurs des éléments abordés dans la section suivante s'appliquent également aux parents ou aux adultes en général. Chez ces derniers, l'important est de pouvoir fixer un rendez-vous au moment qui leur convient le mieux (généralement, le soir ou la fin de semaine). Si vous souhaitez interroger un seul des deux parents, mentionnez-le clairement. Dans certains cas, les deux parents voudront répondre en même temps. Selon le cas, expliquez que vous avez besoin du point de vue d'un seul parent et que, par souci de confidentialité, l'interviewer rencontre généralement chacune des personnes de la famille séparément. Si les enfants dérangent, vous pouvez demander à l'autre parent de s'en occuper ou au plus vieux de s'occuper des autres. Au besoin, demandez à faire l'entrevue à un moment jugé plus opportun.

Dans certains cas, les parents voudront obtenir les réponses de leur enfant (ou du conjoint dans le cas de violence conjugale). Il vous faudra résister à cette demande. Prenez le temps d'expliquer au parent qu'en signant le formulaire de consentement avec le jeune (ou d'assentiment selon l'âge de l'enfant), vous vous êtes engagé à assurer la confidentialité de ses réponses. De façon générale, les parents comprennent ce raisonnement et ils vous feront confiance en ce qui a trait à la confidentialité de leurs propres réponses.

Éléments à retenir :

- Laisser au parent le choix de l'endroit où se déroulera l'entrevue (certaines personnes préfèrent faire une entrevue à l'extérieur de leur milieu familial);
- Rassurer le parent sur la pertinence de son propos et sur la confidentialité de ses réponses, ainsi que l'anonymat lors des analyses (ex. : les noms des participants ne paraîtront sur aucun document). Utilisation d'un code pour remplacer les noms sur les divers documents. Seul l'étudiant et le professeur responsable auront accès à l'identité véritable des participants dans un fichier

informatique qui sera protégé par un code d'accès connu seulement d'eux-mêmes).

- Certains parents ont besoin d'être rassurés sur la façon dont ils répondent. Rassurez-les et rappelez-leur qu'en cette matière, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, c'est leur opinion qui compte.

### **Important**

Quel que soit l'âge de l'enfant, il est bon d'informer le parent concernant les thèmes qui seront abordés avec son enfant et de lui assurer l'anonymat et la confidentialité des réponses obtenues.

### **Avec les tout-petits de 0-5 ans**

Les tout-petits sont habituellement intimidés par l'arrivée de personnes étrangères. Le parent joue donc un rôle très important dans la prise de contact. Si vous avez à interagir avec un bébé pour lui faire passer des tests standardisés ou pour observer son comportement, il est utile d'avoir le parent tout près en tout temps, mais vous devez convenir avec lui qu'il ne doit pas intervenir, sauf si vous le lui demandez. Vous aurez sans doute à le lui rappeler... Avec des enfants de plus de 18 mois, vous pouvez prévoir une activité parent-enfant pour que l'enfant s'habitue à votre présence, puis prendre la place du parent pour interagir directement avec l'enfant. Certains seront rapidement à l'aise tandis que d'autres chercheront sans cesse la présence du parent. Il est important d'être sensible aux signaux des enfants et de s'adapter aux différentes situations.

Si votre protocole de recherche comprend une interaction avec l'enfant et une entrevue avec le parent, assurez-vous que la visite ne dépasse pas deux heures. Après avoir «travaillé» avec l'enfant, vous pouvez le laisser jouer et interviewer le parent dans la même pièce. Si vous avez le loisir de faire les entrevues à deux

interviewers, l'un peut jouer avec l'enfant pendant que l'autre rencontre le parent, ceci après une activité charnière parent-enfant (ce peut être la lecture d'un livre ou un jeu que l'enfant aime).

Les jouets et accessoires que vous utiliserez pour les tests ou les jeux avec les enfants doivent être bien nettoyés après chaque visite. Il n'est donc pas possible de prévoir deux rencontres de suite dans le même secteur à moins d'avoir deux ensembles. Par ailleurs, lorsque vous quittez la maison, assurez-vous que vous avez tous vos morceaux. Bien des enfants s'en mettent dans les poches! Une vigilance particulière aux petites autos rouges... qui attirent davantage l'attention des enfants.

L'observation en garderie doit se faire dans le respect des routines du milieu. Généralement, les matinées sont réservées aux activités dirigées, le début de l'après-midi à la sieste. Si vous voulez observer le jeu libre, les fins d'après-midi sont habituellement un bon moment. Quoi qu'il en soit, c'est avec les éducatrices que vous planifierez l'observation. Si vous avez besoin d'information provenant des éducatrices elles-mêmes, sachez qu'elles n'ont pas beaucoup de temps libre pendant leur journée de travail, si ce n'est pendant la sieste.

### **Avec les enfants de 6-12 ans**

Pour discuter avec l'enfant, demandez d'avoir accès à un lieu où personne n'entendra, tout en laissant la porte ouverte. Prenez le temps d'établir un contact amical avec l'enfant et de détendre l'atmosphère. Au cours de l'entrevue, rappelez-vous que les enfants de cet âge, surtout les garçons, parlent souvent peu et qu'il faut développer des stratégies : par exemple, éviter les questions qui demandent une réponse par oui ou non. Assurez-vous que le jeune a bien compris chacune des questions. Si vous avez un questionnaire avec des choix de réponses, il peut être utile d'avoir un support visuel, soit un carton indiquant les choix proposés. Restez vigilant aux signaux non verbaux de stress, de fatigue ou de distraction et proposez une pause au besoin. À l'annexe 2, vous trouverez des consignes données

aux interviewers d'une recherche qui s'adresse à des enfants de cet âge.

### **Avec les adolescents de 13-17 ans**

Chez les adolescents, la collecte de données s'apparente à la formule adaptée pour les adultes, surtout chez les plus vieux. Comme pour les parents, l'essentiel est de prendre un rendez-vous avec le jeune et s'assurer la veille qu'il sera présent au rendez-vous. La maturité des adolescents étant très variable, dans certains cas, avec un jeune de 13 ans, il vous faudra adopter des façons de faire propres aux plus jeunes. Il faut donc demeurer attentif afin de ne pas imposer au jeune une façon de faire qui ne lui conviendrait pas. Comme pour les adultes, plusieurs jeunes apprécient ce genre d'expérience et ils vous donneront l'heure juste sur ce qu'ils vivent, ce qu'ils pensent et ce qu'ils ressentent.

Mesure à prendre si l'entrevue se fait par téléphone : s'assurer que le jeune se trouve dans une pièce où la confidentialité de ses propos sera préservée.

Éléments à retenir :

- S'adresser autant au parent qu'à l'adolescent au moment de se présenter et d'expliquer la recherche ;
- S'intéresser à ce que le jeune fait dans la vie ;
  - Au début de l'entrevue, on peut demander au jeune s'il a passé une bonne journée à l'école, de bonnes vacances ou une bonne fin de semaine, selon le cas.
  - S'assurer que le jeune se sente à l'aise et qu'il sente qu'il peut poser une question ou donner son point de vue sans se sentir jugé.
  - Terminer l'entrevue en demandant au jeune comment il a trouvé l'entrevue (ex. : sur le genre de questions demandées)

Lorsqu'une étude traite de thèmes socialement répréhensibles (ex. fugues, vols) ou d'événements de vie très difficiles (ex. tentative de suicide, agression, maltraitance), il importe d'adopter une attitude de non-jugement, de manifester de l'empathie sans tomber dans la relation d'aide. Si on veut qu'un jeune se livre, il faut être capable de l'écouter avec respect. Un truc : débutez les questions par "Plusieurs jeunes vivent ...".

***Commentaires de jeunes de 12 à 16 ans ayant participé à une entrevue à domicile ou en milieu de placement***

*Je trouve que c'est une très belle opportunité. J'ai aimé faire le questionnaire, car je me suis souvenu des questions et des réponses de l'année passé et je vois que j'ai changé.*

*Y'a des questions qui m'ont surpris, je ne pensais pas avoir à répondre à ce genre de questions. Mais ça m'a fait prendre conscience que je n'étais pas si pire !*

*J'ai aimé qu'on s'intéresse à ce que je vis (polyvictimisation).*

## 4. Les compensations aux participants

Les compensations aux participants sont offertes pour indemniser des inconvénients subis ou pour couvrir les dépenses que pourraient avoir entraînée la participation à une rencontre (déplacement, stationnement, gardiennage, repas ou autres frais reliés à la participation). Les compensations sont utilisées également dans le cas d'études longitudinales pour encourager la participation aux deux temps de mesures et, surtout, pour remercier les participants du temps alloué pour leur participation. Dans le cas des enfants, on parle davantage du temps de participation que de dépenses. Les types de compensations peuvent varier d'une recherche à l'autre : une somme forfaitaire, un bon d'achat, des billets pour le cinéma, une carte-cadeau, un tirage parmi tous les participants, etc.). Avec les enfants, on peut offrir une collation (avec l'accord des parents, bien sûr). Ceci dit, les répondants ne s'attendent pas nécessairement à recevoir une compensation. Dans le cas des chercheurs étudiants, il peut parfois être difficile d'offrir une compensation monétaire. Il faut alors prévoir une démarche qui entraîne le moins de frais possible pour les participants.

### **Avec compensation - Exemple**

*Après chaque entrevue, votre jeune recevra une compensation monétaire de 15 \$ en guise de dédommagement pour sa participation.*

### **Sans compensation - Exemple**

*Cette entrevue vous permettra de donner votre point de vue sur les services que vous recevez dans un établissement de la protection de la jeunesse. Votre participation est très importante car elle permettra de mieux répondre aux besoins des parents et des jeunes suivis en protection de la jeunesse.*

Attention de ne pas créer des attentes irréalistes!

## Trucs du métier

Il est préférable de verser la compensation au participant après avoir réalisé l'entrevue ou après la rencontre. Même si un participant choisit de se retirer au cours de l'entrevue, les règles des comités d'éthique incitent à verser la compensation financière pour les activités auxquelles il aura participé. Il est fortement recommandé d'émettre un reçu et de les conserver si vous prévoyez avoir un remboursement.

**Chez les adultes**, on doit prévoir minimalement le remboursement des frais de déplacement (transport, stationnement, coût de gardiennage, selon le cas) qu'implique la participation à une recherche. Rappelons que les adultes ne s'attendent pas nécessairement à recevoir une compensation pour leur participation. Dans tous les cas, il faut que ce soit indiqué clairement dans les documents servant aux fins de recrutement.

**Chez les tout-petits (0-5 ans)**, la compensation est symbolique. Vous pouvez offrir un livre ou un jouet. Les libraires ou les vendeurs des boutiques de jouets spécialisées peuvent vous conseiller, de façon à choisir un livre ou un jouet pas trop cher qui correspond bien à l'âge des enfants que vous allez rencontrer.



**Chez les enfants de 6-12 ans**, comme pour les tout-petits, la compensation est symbolique, mais très importante. Par exemple, dans le cadre d'une recherche effectuée auprès d'enfants de 8 à 11 ans, nous avons choisi de remettre à l'enfant un cadeau d'une valeur de 5 \$, avec l'accord du parent, en guise de dédommagement pour sa participation. Les interviewers avaient en leur possession un sac rempli de cadeaux (autant pour les garçons que pour les filles). À la fin de l'entrevue, les enfants pouvaient choisir n'importe quel cadeau. Ce type de compensation pour les enfants de 6 à 12 ans est plus approprié que de l'argent et la méthode a connu un grand succès. Attention : Ne pas arriver avec un sac à peu près vide, donner le choix à l'enfant, il vous en sera reconnaissant.

**Chez les adolescents de 13-17 ans**, un montant forfaitaire (connu à l'avance) de 15 \$, 20 \$ ou 25 \$, selon ce qui est demandé pour leur participation, est bien sûr très apprécié des jeunes. Si on fait une entrevue par téléphone, on pourra choisir de faire parvenir par la poste un mandat-postal (il y a cependant des frais de 5 \$ pour chaque mandat émis). On pourra aussi choisir d'offrir un certificat-cadeau chez les disquaires, en librairie, au cinéma, etc.

Nous vous présentons succinctement, sous forme de tableau, quelques principes généraux qui ont trait à la collecte de données et qui sont reconnus dans le domaine de la recherche sociale. Souvenez-vous qu'une heure d'entrevue enregistrée exige généralement plus ou moins six heures de transcription !

### Principes de base à respecter lors de la collecte de données<sup>3</sup>

Avant l'entretien	Pendant l'entretien	Après l'entretien
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre le temps de créer un climat propice à l'échange</li> <li>• Rappeler les objectifs de l'étude : les avantages liés à la collaboration des participants</li> <li>• Démontrer au participant l'importance de sa contribution</li> <li>• Expliquer le déroulement de l'entrevue</li> <li>• Rassurer le répondant sur la confidentialité et l'anonymat des réponses</li> <li>• Vérifier si le participant a des questions et y répondre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter l'entrevue au rythme, à la personnalité et à l'âge de chacun des participants</li> <li>• Obtenir des réponses complètes</li> <li>• Noter fidèlement et intégralement les réponses données (si l'entrevue n'est pas enregistrée)</li> <li>• Prendre note de tout refus de répondre et en indiquer les motifs</li> <li>• Poser toutes les questions sans exception</li> <li>• Donner au participant toutes les explications dont il peut avoir besoin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indiquer, à la dernière question, que la fin de l'entretien approche</li> <li>• Résumer les éléments de réponses donnés et vérifier si d'autres éléments devraient être ajoutés</li> <li>• Explorer les réactions du répondant</li> <li>• Prévoir un outil de référence à donner aux participants (ex : carte promotionnelle de Tel-Jeunes, liste des ressources du milieu, etc.)</li> <li>• Remercier chaleureusement le participant</li> </ul>

<sup>3</sup> Caroline Robitaille, In Sacha Genest Dufault, Marie-Hélène Morin et Caroline Robitaille. (2005). Parcours de la recherche étudiante au JEFAR : Place à la relève ! Actes de la journée de la recherche étudiante du JEFAR, Sainte-Foy : Centre de recherche JEFAR, p. 50. Robert Mayer et al (2000). Méthodes de recherche en intervention sociale. Gaétan Morin éditeur, pp. 127-129.

## 5. Quelques situations particulières

### Les situations qui créent un malaise

Tout projet de recherche avec des êtres humains repose sur des principes éthiques directeurs, notamment le respect du consentement libre et éclairé et le respect des personnes vulnérables. Ainsi, la participation de jeunes et de familles à un projet de recherche se fait sur une base volontaire et les critères d'exclusion font généralement en sorte que les situations particulières (ex. : les personnes ayant des problèmes de santé mentale importants, impossibles à joindre, sans adresse fixe, ni de numéro de téléphone, en situation de crise, etc.) sont généralement exclues de la population à l'étude. Toutefois, certaines situations demeurent imprévisibles.

*« Dans mes dernières entrevues, j'ai dû poser des questions à un jeune qui se jouait dans les culottes et retenir mes hauts-le-cœur dans une maison pleine de caca de chiens ».*

Bien que ce genre de situation soit plutôt rare, cette expérience nous montre qu'elle est également possible... et qu'elle peut être désagréable.

Autre exemple : Que doit-on faire si le parent à qui vous devez administrer un questionnaire vous accueille en boxer et en camisole? Mettre vos limites, repartir et convenir d'un autre moment.

Pénétrer dans l'intimité d'une famille qui connaît de la violence peut aussi être inconfortable pour un interviewer. Généralement, quand une femme victime de violence (ou un enfant exposé à la violence conjugale) accepte de participer à une étude, la situation est stabilisée et la personne est en contact avec une ressource d'aide. Aussi, il est important, à la fin de l'entrevue, de s'assurer des mesures de sécurité et, s'il y a lieu, du lien à faire avec l'intervenant au dossier.

Si le conjoint habite le domicile, il est parfois préférable de faire l'entrevue dans un endroit neutre. Vous pouvez

aussi suggérer à la participante de ne pas laisser à la vue des documents concernant la recherche, de façon à éviter que le conjoint ne les trouve, ce qui pourrait le contrarier et aviver la violence.

### Les situations à risque

Il est évident que l'on ne prendra aucun risque qui puisse mettre votre intégrité physique et mentale en danger pour réaliser une entrevue ou pour faire remplir un questionnaire. D'ailleurs, votre directeur de recherche devrait veiller à ce que toutes les mesures soient prises pour minimiser les risques.

Dans le cas de situations imprévisibles, voici ce qu'il faut faire :

- Se fier à son instinct et refuser de faire une entrevue à domicile ou ailleurs si l'on se sent en danger ou si l'on a peur.
- Demander à être accompagné pour faire l'entrevue.
- Toujours dire à quelqu'un où l'on va.
- Dire à quelle heure on devrait revenir à la maison. Dans une situation vraiment inquiétante, vous pouvez convenir avec une personne de vous appeler à telle heure durant l'entrevue pour vérifier (avoir un mot de code pour signifier que tout va bien et un autre si ça va mal, avertir le répondant que vous devez prendre un appel). Dans ces situations, il est préférable d'être accompagné.
- Demander à faire la rencontre dans un endroit neutre (école, bureau, centre jeunesse, etc.)
- Éviter les endroits reculés et sans voisinage.

Dans les situations à risque, il est fortement conseillé de :

- Rester calme;
- Ne pas contredire la personne si on sent qu'elle peut devenir violente;
- Sauter des pages du questionnaire si on se sent en danger;
- Se retirer de la situation sans provoquer la colère.

### **Conclusion**

La collecte des données auprès de participants (enfants, jeunes, familles ou adultes) constitue une expérience enrichissante et stimulante à plus d'un point de vue. L'accès à la famille, aux enfants ou aux adultes constitue une occasion privilégiée pour les étudiants de vivre une expérience « sur le terrain ». Elle permet également de mieux comprendre les situations en tenant compte de l'environnement dans lequel évoluent les jeunes et leur famille. Rappelez-vous que c'est un privilège que d'être reçu au domicile des participants. S'il existe bien sûr des situations particulières où il faut prendre des précautions, dans la grande majorité des cas, cela ne pose pas de problèmes particuliers et vous apprécierez votre expérience.

### **Pour en savoir plus :**

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada : *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*, décembre 2010.

Lépine, Rachel, Saint-Jacques, Marie-Christine, Morin, Marie-Christine (2009). *Comment faire une demande d'approbation pour un projet de mémoire de maîtrise ou de thèse de doctorat aux Comités d'éthique de la recherche de l'Université Laval*. Québec : Centre de recherche JEFAR. Collection Devenir ChercheurE, no. 1.

Genest Dufault, S., Morin, M.-H., Robitaille, C. (2005). *Parcours de la recherche étudiante au JEFAR : Place à la relève ! Actes de la journée de la recherche étudiante du JEFAR*, Sainte-Foy : Centre de recherche JEFAR.

Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D. et collaborateurs (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Gaëtan Morin éditeur.



## Annexe 1 - Exemple de consignes données aux interviewers

### PROJET DE RECHERCHE - EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS RÉALISÉES AUPRÈS DES ENFANTS SUIVIS EN PROTECTION DE LA JEUNESSE

#### Entrevue téléphonique : Consignes pour les interviewers

- **Présentation** : Bonjour je m'appelle ....., je suis étudiant-e à l'Université Laval. Je vous appelle concernant la recherche sur *L'efficacité des interventions réalisées auprès des enfants suivis en protection de la jeunesse*.
- Vous avez donné votre autorisation à ce que soit transmis votre numéro de téléphone à un membre de l'équipe de recherche pour vous contacter afin de vous demander de participer à cette étude et vous avez reçu une lettre de présentation à ce sujet.
- Au besoin, rappeler l'**objectif** du projet de recherche :
  - L'objectif est de mesurer, au cours des prochains mois, votre degré de satisfaction par rapport aux services rendus.
- Rappeler la **participation attendue** :
  - Si vous acceptez, votre collaboration consiste à participer à deux entrevues téléphoniques, au moment de votre choix, d'environ 15 à 20 minutes chacune. La première entrevue aura lieu au début de l'intervention et la seconde, six mois plus tard. Vous serez appelé (e) à répondre à des questions concernant vos caractéristiques personnelles et familiales, vos sentiments par rapport à la situation de votre enfant et votre point de vue sur les services rendus.
  - Même si vous acceptez de participer, vous pouvez vous retirer de l'étude en tout temps sans jamais avoir à justifier votre retrait.
- **Acceptez-vous** de participer à cette recherche?  Oui  Non
- Si non, y-a-t-il une raison particulière :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- Êtes-vous prêt à ce que nous remplissions le questionnaire ensemble maintenant ?
- Si non, nous allons prévoir avec vous un autre moment pour réaliser la première entrevue téléphonique.
  - À quel moment seriez-vous disponible?  
Jour, soir, fin de semaine \_\_\_\_\_
  - À quelle heure ? \_\_\_\_\_
- **Remercier** chaleureusement le parent pour sa collaboration.



## Annexe 2 - Conseils aux interviewers-euses des enfants de 6 à 12 ans

Les conseils qui suivent résument fort bien les particularités de la collecte de données auprès d'enfants de 6 à 12 ans. Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une évaluation d'un programme d'intervention préventive s'adressant aux enfants de parents séparés : le programme Entramis. Nous les reproduisons ici avec l'aimable autorisation de l'auteure.

### **Conseils aux interviewers-euses des enfants de 6 à 12 ans**

Par Sylvie Drapeau

Après une courte introduction avec le parent, la première personne qui sera interviewée sera l'enfant. Commencer l'entrevue avec l'enfant permet de le sécuriser et d'éviter que son anxiété ou sa gêne n'augmente trop. Autant que possible, il est important de pouvoir rencontrer l'enfant privément, dans une pièce fermée (la porte demeurant légèrement entrouverte). La deuxième partie de l'entrevue sera réalisée avec le parent.

#### **1. L'arrivée dans la famille**

Après les présentations d'usage, dire à l'enfant que vous allez tout d'abord expliquer à son parent ce que vous allez faire avec lui et que vous allez aussi tout lui expliquer tout à l'heure. Lui dire aussi que vous allez le rencontrer en premier, soit dans quelques minutes.

Dire au parent les principaux thèmes que vous allez aborder avec son enfant (montrer la feuille résumant les dimensions évaluées). Les thèmes choisis l'ont été en fonction des objectifs d'intervention de l'ensemble des activités s'adressant aux enfants de 6 à 12 ans. Aussi, il se peut qu'un parent mentionne que certains thèmes ne semblent pas s'appliquer directement à l'activité à laquelle son enfant est inscrit. Vous pouvez alors répondre que les dimensions qui sont évaluées sont tout de même importantes pour l'ajustement de tous les enfants aussi nous demandons à tous les enfants d'y répondre. Nous aurons ainsi une vision complète de l'ajustement des enfants qui participent aux interventions. La feuille présentant le résumé peut être laissée entre les mains des parents durant l'entrevue avec l'enfant. Elle doit cependant être reprise à la fin de l'entrevue. Nous voulons éviter que les parents ne questionnent trop précisément l'enfant après que vous soyez parti.

Rappeler aux parents que les propos et réponses de l'enfant seront strictement confidentiels. Les parents vont souvent insister pour savoir ce que les enfants ont dit. Soyez ferme et ne créer aucune attente.

Demander au parent de vous installer avec son enfant dans un endroit à part, soit dans la chambre de l'enfant, dans une salle de jeux, etc. Laissez la porte légèrement entrouverte. S'il est absolument impossible d'avoir une pièce où vous serez seul avec l'enfant, installez-vous dans un coin le plus loin possible des autres habitants de la maison. Il est important que l'enfant puisse répondre librement aux questions sans se sentir épié.

#### **2. L'entrée en matière avec l'enfant**

Quand vous entrez dans la pièce avec l'enfant, vous pouvez, si vous voyez ses jeux, toutous, bricolages ou si vous avez vu son animal, etc., commencer l'entrevue en le faisant parler quelques instants sur ces sujets. Il faut détendre l'atmosphère, l'enfant est souvent anxieux. Il se demande s'il est capable de répondre à vos questions. Dans le même ordre d'idées, il est préférable de ne pas discuter trop longuement sur ces divers sujets de façon à ne pas retarder indûment le début de l'entrevue proprement dite. L'effet pourrait alors être contraire à celui désiré (l'anxiété de l'enfant augmentant parce qu'il anticiperait trop les questions à venir).

Vous pouvez ensuite aborder plus directement le sujet en commençant par des questions du genre: «Est-ce que tu savais ou te souvenais que je venais te voir aujourd'hui? Qu'est-ce que tu as compris que nous allons faire ensemble?»

Expliquez à l'enfant que vous venez le rencontrer parce qu'il va participer à l'activité ..... et qu'il a été choisi au hasard pour répondre à vos questions. Vous allez venir le rencontrer trois fois pour lui poser des questions sur plusieurs sujets: ce qu'il fait quand il a un problème, ses parents et ses amis et ce qu'il pense de l'école.

Dire à l'enfant qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, ce qui compte, c'est son opinion. S'il ne comprend pas une question qu'il ne se gêne pas pour le dire, c'est normal de ne pas toujours comprendre.

Préciser que ce qu'il va vous dire est secret et confidentiel. Vous n'avez pas le droit d'en parler après avec son parent mais lui peut le faire, s'il le désire. Les réponses qu'il va donner ne seront pas répétées non plus à l'animateur de son activité.

Préciser à l'enfant que son nom ne sera jamais écrit nulle part dans la recherche. Ce ne sera jamais écrit par exemple: «Valérie a dit cela.»

Préciser la durée de l'entrevue. Celle-ci va durer environ une demi-heure avec l'enfant.

### **3. Pendant l'entrevue**

Lisez les énoncés tels indiqués dans le questionnaire, si vous sentez que l'enfant a besoin de précision, lire ce qui est indiqué entre parenthèses, s'il ne comprend toujours pas, expliquer par des exemples concrets. Vous pouvez aussi le ramener à ce qui se passe dans sa vie à lui. Par exemple, s'il est question de l'école, vous pouvez lui parler des matières qu'il aime, ou qu'il n'aime pas.

Pour les questions avec un choix de réponses, dites à l'enfant que vous allez lire tous les choix de réponses avant de lui demander celle qu'il choisit et que vous allez répéter les réponses plus doucement une deuxième fois. Certains enfants sont nerveux et vont vouloir répondre avant même que vous ayez terminé. Vous n'avez qu'à lui rappeler cette consigne.

Lorsque l'enfant déborde de la question posée (par exemple, il commence à vous raconter sa chicane avec un ami, etc.), prenez le temps de l'écouter tout en sachant après quelques temps le ramener au questionnaire.

Si vous sentez que l'enfant est fatigué, vous pouvez lui refléter votre impression et si elle se confirme, donner-lui une approximation du temps qu'il reste à l'entrevue. Si vous voyez que l'enfant trouve que c'est trop, vous pouvez lui offrir de prendre une pause (chercher quelque chose à boire?) et continuer ensuite. Dites-lui que vous allez vous concentrer maintenant sur les questions (moins placoter pour finir plus vite, jaser après par exemple).

Préciser régulièrement à l'enfant que ça va bien, qu'il répond bien et lui donner des indices que votre travail ensemble avance.



Si l'enfant bouge beaucoup, il a peut-être envie d'aller à la toilette. Demandez-lui s'il veut prendre une pause pour aller à la toilette.

Si l'enfant vous apparaît distrait et semble préoccupé par autre chose que le questionnaire (par exemple, s'il se met à jouer avec ses jeux en vous parlant), vous pouvez essayer de poursuivre l'entrevue en demeurant centré sur vos questions. Vous pouvez lui demander s'il désire une pause ou s'il veut parler un peu d'autres choses parce qu'il est fatigué.

#### **4. Fin de l'entrevue**

Remercier l'enfant en lui disant que sa participation est très utile, qu'il a très bien répondu.

Vous pouvez demander à l'enfant ses commentaires sur vos questions. «Étaient-elles dures, faciles, intéressantes, bizarres, drôles...?» «Est-ce que ça lui a paru long ou court?»...«Est-ce qu'il a aimé ça?»

Dites-lui que vous allez recontacter son parent dans quelques temps pour fixer un autre rendez-vous. Il sera libre de dire non s'il ne veut pas être de nouveau rencontré.

Si vous sentez que l'enfant semble préoccupé, vous pouvez lui refléter votre impression et lui demander si vous avez raison. Si oui, vous pouvez lui offrir d'en parler un peu. Vous pouvez lui demander aussi s'il a quelqu'un à qui il peut parler (son professeur à l'école?, ses amis?). Quoique l'entrevue n'ait aucun objectif clinique, il est important de ne pas laisser l'enfant préoccupé par les thèmes abordés. Il vaut mieux en parler avec l'enfant et proposer qu'il en parle aussi avec des gens de son entourage. Selon l'âge de l'enfant, vous pouvez lui demander s'il connaît un intervenant à l'école qu'il pourrait rencontrer. (Vous-même n'avez cependant à entreprendre aucune démarche de la sorte pour l'enfant.) Vous pouvez terminer l'entrevue sur une note positive en soulignant les aspects positifs que vous avez pu constater lors de l'entrevue (ex.: plusieurs amis, semble bien aimer l'école, etc.). Si vous ne voyez rien, demander à l'enfant ce qu'il aime particulièrement faire et en discuter un peu.





